



Le SIFFLEUR de la BAIE de SOMME



ACDPM Baie de Somme 1er étage de la mairie BP 10 006

80230 St Valery Sur Somme Tél/Fax : 03-22-60-68-57

E-mail : acdpm.baiedesomme@orange.fr

Site internet : www.acdpmbaiedesomme.com

(crédit photos : Marc Dallery, ACDPM Baie de Somme, Rando-Nature en Somme)



Et maintenant...!

Il y a quelques mois, un responsable cynégétique de Charente Maritime me transmettait la réponse du courrier adressé à son député; en voici quelques lignes !

«Je considère que notre collègue Bignon, de par sa proximité, voire sa dépendance des dites associations dans ses très nombreuses présidences d'organismes de protection, nous a emmenés dans une impasse et décrédibilisés aux yeux du monde cynégétique.

Il porte une large responsabilité dans la situation actuelle. Nous ne le reconnaissons plus comme le Président des parlementaires défenseurs de la chasse.

Avec mon collègue du Calvados, nous lui avons demandé de démissionner, ce qu'il a refusé.

Ce groupe, qui ne s'est quasiment pas réuni depuis trois ans, du fait d'un Président absent et non chasseur, n'a pas joué le rôle qui est le sien ...»

Voilà ce qu'écrivait Jean Louis LEONARD, député-maire de l'ancienne majorité; ça laisse songeur !

J'ai envie aussi de vous faire part de la position de la LPO par rapport à la chasse des oiseaux migrateurs. Cette même LPO, logée royalement dans les *Corderies royales* de Rochefort, siège du Conservatoire du Littoral, qui de plus a reçu lors de la dernière loi de Finance plus de 7.200.000€ de subvention du MEDD! Merci NKM. Grâce à ça, 45 postes d'ingénieurs à plein temps... leurs travaux sont simples! **«La LPO n'a pas pour but la disparition de la chasse mais la protection complète des oiseaux et notamment celle des oiseaux migrateurs».**

Voilà tout est dit...

Et maintenant... nous aussi **on attend du changement.** Dans quelques jours notre nouveau député invite les responsables associatifs pour réfléchir à l'avenir de la chasse au gibier d'eau sur le littoral picard et son arrière-pays afin d'y maintenir une chasse populaire en phase avec les attentes de chacun.

L'ordre du jour risque d'être chargé, il y a tant de choses à dire et à faire, d'abord sur le plan régional et national.

- ⇒ Remettre totalement à plat la fin des moratoires, le compte n'y est pas.
- ⇒ Refaire un point complet sur les gazages et destruction d'oies et de siffleurs au Pays-Bas. 50000 oies en plus à Schipol (Aéroport d'Amsterdam) ce mois de mai 2012 et en cours actuellement, soit au total plus de 200000 oies et siffleurs détruits !!!
- ⇒ S'ils sont sédentaires, dixit FNE - LPO, c'est-à-dire présents 12 mois sur 12 et qu'ils les régulent à partir d'octobre cette année, ce qui les fera peut-être migrer davantage chez nous et faire baisser la facture de l'Europe pour payer les destructions.
- ⇒ Prendre totalement l'avis de l'arrêt du Conseil d'Etat du 13 juillet 2006 qui autorise l'ouverture des anatidés le 1er samedi d'août sur le DPM Manche Mer du Nord et Atlantiques et des cantons riverains de la Gironde et des Landes et aussi la chasse des limicoles sur tous types de territoires pour les copains des marais intérieurs !!!
- ⇒ S'informer des dossiers Girondins et Landais qui leurs permettent d'ouvrir tous ensemble le 1er samedi d'août et enfin monter les dossiers concernant les sarcelles d'hiver et d'été, le souchet et le colvert qui sont volants à la mi-juillet, pour enfin je l'espère, pouvoir **chasser tous ensemble le premier samedi d'août.**
- ⇒ Exiger la présence aux discussions nationales de l'UNACOM qui nous représente. Le savonnage de planche ça suffit!!
- ⇒ Et je l'espère une représentation équitable des différentes instances cynégétiques dans le respect de chacun pour rencontrer notre nouvelle Ministre et travailler avec ses services pour l'avenir de notre passion et préparer sereinement la future négociation des baux de chasse maritime, pour ce qui nous concerne.

L'OPERATION SOM'PROPRE

Le 3 Mars 2012, l'Association de Chasse de la Baie de Somme a participé à l'opération **Som'propre!** Ses sociétaires ont effectué, comme chaque année, un travail remarquable.



Les chiffres parlent d'eux même : **10170** participants.

Dans notre département, **4586** km linéaires parcourus pour un total de **270** tonnes de détritus ramassés... Concernant notre Baie, **750** sacs furent remplis par environ **300** chasseurs. Un grand merci à vous, amoureux de la nature qui êtes venus, mais également à la FDC80 ainsi que ses partenaires pour la mise en place du projet de collecte des déchets indésirables qui n'ont rien à faire dans la nature!



Seul bémol, cette opération regroupant les pêcheurs et les chasseurs a été effectuée trop précocement sur le littoral, tout du moins avant les fortes marées du printemps! De ce fait, nous avons effectué régulièrement des collectes ciblées et ponctuelles, notamment au pied des digues afin d'accueillir les touristes dans de bonnes conditions et de **préserver une fois encore notre cadre de vie.**

Il est navrant de constater que certains de nos concitoyens se comportent lamentablement avec notre environnement et que malheureusement, cette magnifique initiative couronnée de succès sera reconduite, à n'en pas douter, l'année prochaine!

LA GARDERIE

Ni le vent, ni le froid, ni les marées ne portent atteinte à l'enthousiasme de nos valeureux gardes qui arpentent la Baie de jour comme de nuit, avec pour seul souci de faire respecter le Règlement Intérieur que l'ensemble des sociétaires a mis en place.

Les contrevenants n'ont qu'à bien se tenir, d'autant plus que la Commission de Discipline ne se laisse pas facilement attendrir...

Globalement les « entorses » au règlement ne sont pas nombreuses, néanmoins quelques PV retentissants ont émaillé la dernière saison de chasse, comme celui constaté par notre garde Jérôme Cressent pour chasse sur autrui (pas de licence de baie), sans assurance et sans permis de chasser validé.

Pour ce délit, il en aura coûté pas moins de 1000€ au contrevenant.

Avis aux amateurs !!!

Afin de limiter ce genre d'infraction, de nombreux contrôles et tournées de nuit auront lieu régulièrement dès la prochaine ouverture. **Comme précisé dans le nouvel article 6 (page 18), soyez toujours en possession de vos papiers car trop de chasseurs contrôlés oublient cette obligation. La garderie sera intransigeante...**



Dominique SALESSE



REGLEMENTATION (Rappel!)

GRILLE DES PRINCIPALES SANCTIONS APPLICABLES à compter de la saison 2011/2012 (approuvée lors de l'Assemblée Générale du 24/04/12)

<u>MOTIF</u>	<u>SANCTION</u>
Dépassement d'horaire	→ suspension licence 15 jours + 30€
Chasse au trou entre coucher et lever du soleil	→ suspension licence 3 mois + 50€
Dépassement nombre d'appelants gibiers (transporté, détenu ou utilisé)	→ suspension licence 3 mois au minimum + 50€
Tir au vol par le capot entre coucher et lever du soleil	→ suspension licence 1 mois + 50€
Cage à distance non autorisée	→ suspension licence 15 jours + 30€
Numéro de hutte - mât – gilets – fusées non présents	→ 30€ (amende pour le concessionnaire)
Location de hutte abusive et (ou) publique	→ fermeture concession 5 mois minimum
Non présentation licence - permis - assurance	→ Amende de 10€
Remise carnet de prélèvements hors délais	→ suspension concession 15 jours + 50€ d'amende

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

votée en AG le 14 Avril 2012

Article 6:

Tout sociétaire devra être en mesure de présenter immédiatement au service de garderie : sa licence annuelle, son permis de chasser valide et son attestation d'assurance. Tout contrevenant sera passible d'une amende de 10€.



- ⇒ Et localement, nos travaux d'aménagements, micro-mares, opération chiendent en partenariat avec les bergers, les scientifiques, la DDTM.
- ⇒ Le respect du règlement pour le bien et l'équité de chacun d'entre vous et en plus le train-train du quotidien.
- ⇒ Et maintenant, œuvrer pour une chasse responsable et durable et finalement vous souhaiter une bonne ouverture... on l'a bien mérité.

**Le Président
Nicolas LOTTIN**

LES GADGETS DE L'ASSOCIATION

Vous avez été nombreux à nous demander de nouveaux objets aux couleurs de l'association, vous avez été entendus...

Vous trouverez ainsi le briquet tempête, le bonnet polaire, le porte-clés et un nouveau polaire... tous frappés de notre légendaire « Tête de oigne »!

D'autres objets sont en cours de fabrication, vous les découvrirez via notre site internet ou notre page facebook.





ASSEMBLEE GENERALE 14 Avril 2012



Ne jamais baisser la garde !

«Rien ne se fait sans l'aval de la Baie de Somme! Combien de fois avons-nous mis le feu aux poudres? Combien de victoires avons-nous engrangées? Que serait aujourd'hui la chasse du gibier d'eau sans la Baie de Somme? »

Si nous voulons chasser demain, il faut encore agir aujourd'hui...sinon certains lendemains seront bien difficiles à vivre!

Pleurnicher ou accuser la terre entière ne nous apportera jamais rien...

Une chose est sûre: on obtiendra que ce qu'on ira chercher nous même... avec nos tripes!

La voie est ouverte... forçons le destin... il est entre nos mains!

Nous ne laisserons jamais remettre en cause notre mode de vie: ce bien précieux qui nous a été transmis par les anciens et que nous avons le devoir de léguer intact à nos enfants!

Mais pourquoi tant d'acharnement à notre égard?

Sommes-nous des pestiférés, des êtres abjectes, des voyous, des pourfendeurs de l'ordre, des irresponsables?

Cette stigmatisation n'est-elle pas le fruit de notre différence? Et puis... et alors... est-ce un crime que d'être différent?

La société ne devrait-elle être constituée que d'êtres semblables, sans relief ni saveur?



La nature ne devrait-elle être fréquentée, entretenue et gérée que par des bucoliques et des contemplatifs? Et bien non et je revendique haut et fort que la chasse fait partie intégrante des richesses de notre société et qu'il n'y a rien d'anormal de chasser quelques oiseaux... quelques jours au cœur de l'hiver... de surcroît en Février... parce que les populations d'oiseaux se portent bien... parce que la nature le permet... parce que c'est notre mode de vie... et parce qu'on préfère chasser plutôt que gazer... »

Dominique SALESSE, directeur

L'intégralité du rapport d'activités développé lors de cette assemblée générale est consultable sur le site internet de l'association.



VKR France, sensible aux actions de l'ACDPM



Notre association a obtenu un « coup de pouce » de la fondation VKR France d'une valeur de 2000 euros. Cette aide est destinée à la réhabilitation de micro-mares qui favorisent la biodiversité et à la lutte contre la prolifération du chiendent maritime par le fauchage et le broyage.



Suite à la sollicitation de Mrs Jean-Louis Pruvôt et René Nunc, salariés de l'entreprise basée à Feuquières en Vimeu et adhérents de l'ACDPM Baie de Somme, le dossier réalisé par Olivier Bouchard a obtenu une réponse favorable du siège située au Danemark.

A l'occasion d'une petite réception, Mr. Grasset directeur, accompagné de Mr. Pottier animateur a remis le chèque au président Nicolas Lottin, en présence de Jean-Louis et de René que nous tenons à remercier chaleureusement pour cette judicieuse initiative.

Chasseur responsable... et fier de l'être! est-ce bien certain?

Ras le bol d'avoir à réprimander certains d'entre-vous comme des gamins d'école maternelle!

Toutefois, merci et chapeau à la (très large) majorité des adhérents qui sont dignes d'éloges!

Tout règlement intérieur est voté en Assemblée Générale par les adhérents et n'a d'autre vocation que de nous permettre de chasser dans les meilleures conditions et en toute équité!

Le Comité propose les modifications et les fait valider par un vote...il a ensuite la lourde tâche de les faire appliquer!

Dernièrement, quelques concessionnaires (une poignée!) ont reçu un « petit » courrier du comité leur rappelant qu'ils devaient maintenir les abords de leur hutte en parfait état de propreté: exit les vieux barbelés, fils de fer, brouettes percées et autres piquets métalliques qui n'ont plus aucune utilité... si ce n'est de porter le discrédit sur les chasseurs en général et occasionner d'éventuelles blessures aux différents usagers de la Baie!



Pour d'autres, rappel leur a été fait de remplir scrupuleusement le carnet de prélèvement et le retourner au Bureau de l'association conformément à la réglementation.

Le responsable de la concession doit être exemplaire... et obliger ses invités à respecter le règlement intérieur!

Attention, il n'y aura plus d'avertissement, tout le monde est prévenu... et les contrôles de jour comme de nuit vont se multiplier... et les sanctions risquent de tomber!

LA HUTTE PEDAGOGIQUE

Réserver une nuit dans une hutte flottante avec quelques amis, c'est ce que propose l'Association de Chasse sur le
Domaine Public Maritime de la Baie de Somme afin que chacun puisse découvrir et pratiquer la chasse au gibier d'eau.

Dès aujourd'hui vous pouvez réserver une nuit de chasse aux canards au cœur de la Baie de Somme (au minimum 3 semaines à l'avance). Pour toute information vous pouvez nous contacter au **03-22-60-68-57**, via notre site internet **www.acdpmbaiedesomme.com** ou adresse mail : **acdpm.baiedesomme@orange.fr**

Bilan de la saison 2011/2012 :

⇒ **97 nuits** occupées par **271 chasseurs** venant de **17 départements** différents pour découvrir notre Baie de Somme.

Un prélèvement de **72 Becs Plats** fut réalisé, comprenant : 30 oignes, 28 sarcelles, 6 colverts, 3 pilets, 1 chipeau et 1 morillon.

(Mr Bernard Garnier à droite sur cette photo accompagné d'un stagiaire de son association qui ont réalisé une très belle nuit entre le 5 et 6 novembre 2011, bravo messieurs !!)



Depuis de nombreuses années, l'Association des Chasseurs Sauvaginiers d'Ile de France fréquente à plusieurs reprises au cours de la saison notre hutte pédagogique. En effet, tous les ans nous avons le plaisir d'accueillir les stagiaires de cette association accompagnés d'un formateur de l'ACSIF afin qu'ils découvrent notre belle Baie, notre chasse au gibier d'eau et nos traditions. Un grand merci à Mr Bernard Garnier président de cette association pour sa confiance et fidélité.

Grâce à notre hutte pédagogique et aux 270 chasseurs qui la fréquentent chaque année, notre Baie est connue dans toute la France, elle est l'un des symboles de la chasse de nuit et comme beaucoup me disent quand ils découvrent ce lieu : « J'y suis au paradis du chasseur de gibier d'eau ».

Alors Messieurs les adhérents si vous partez à la hutte ou vous promenez à la botte non loin de la pédagogie, venez dire bonjour, venez parler 5 minutes, ils n'attendent que ça... et cette rencontre sera des plus sympathiques!

O. BOUCHARD

Des effectifs en augmentation

2262 adhérents, soit 51 de plus que la saison précédente!

1861 chasseurs à la hutte et au hutteau

385 chasseurs à la botte

16 jeunes chasseurs

Une gestion exemplaire: le montant des adhésions (licences et concessions) reste inchangé depuis la sixième année consécutive!

Concession de mare: 300€

Licence Hutte-Hutteau: 65€

Licence Botte: 50€

Jeune chasseur (1er permis et – 20 ans) Botte: 25€ Hutte-Hutteau: 32€50

Licence temporaire: 15€

(valable 3 jours consécutifs et une seule fois au cours de la saison)

Comme Papa !

Du haut de ses 2 ans et demi, Théo donne à manger aux appelants et les bichonnent comme son papa. A cet âge, il ne fait pas encore la différence entre les colverts et les gibiers...mais ça ne saurait tarder !

Lorsqu'était venu le moment de mettre les nichoirs pour la reproduction, Théo prenait soin de les remplir de paille et de foin pour que les oiseaux puissent faire leur nid dans les meilleures conditions.



Malgré une reproduction catastrophique, une petite sarcelle est née. Théo était stupéfait de ce « miracle » de la vie mais surtout très fier de cette éclosion ! Il prenait grand soin de changer l'eau et la litière tous les jours et donnait à manger à son protégé avec l'aide bienveillante de Papa ! Il surnomma cette petite sarcelle « Calimero » en référence au poussin bien sympathique qui illustre certaines bandes dessinées et autres contes pour enfant. De plus, lorsque Papa, passionné de chasse au gibier d'eau part faire l'entretien de la hutte, Théo le suit, l'aide et tente de l'imiter. Dernièrement il a participé à la découpe de gazons et a jeté des « raques ». Bientôt viendra le moment de remplir les blettes de mousse expansive et de les peindre... et gageons qu'il mettra ses talents de peintre au service de Papa pour qu'elles soient du plus bel effet !

Pour le récompenser, Papa l'emmènera à la hutte lors de vacances scolaires ou le week-end, à la seule condition qu'il soit très sage et que ses devoirs soient terminés...

A n'en pas douter, Théo a déjà trouvé sa passion et avant qu'il ne donne le virus à ses futurs enfants, il aura la lourde tâche de la transmettre à sa petite sœur qui est encore bien au chaud dans le ventre de sa Maman...

Guillaume BELLEMBERT

CHASSEUR ET FIER DE L'ETRE

Souvent les chasseurs de la Baie de Somme sont caricaturés par les médias nationaux et même parfois par la presse cynégétique, comme des irréductibles ou des irresponsables qui n'évoluent pas et se cachent toujours derrière leurs traditions, **alors que la réalité est bien différente...**

En effet, **nous sommes** avec les bergers **les seuls à payer pour occuper temporairement le Domaine Public Maritime**. Chaque année cependant depuis la création de l'Association nous effectuons un ramassage de débris gratuitement et nous récoltons alors bon nombre de déchets qui ne nous appartiennent pas.

Aussi cette année, je tiens à remercier certains concessionnaires qui ont évacué de la baie des vieux ponts qu'ils n'ont jamais foulés.



Encore plus particulièrement, l'un des nôtres a sorti de la Baie **un ballon de chauffe-eau électrique** de sa concession à l'avant du Crotoy.

Vous avez bien lu, un ballon de chauffe eau électrique de 150 litres.

Alors oui, messieurs **vous pouvez être fiers d'être des chasseurs de la Baie de Somme**, vous n'avez pas à rougir.

Nous chassons dans l'une des plus belles baies du monde car nous avons su la préserver. Vous n'êtes pas des crocodiles avec des grandes gueules

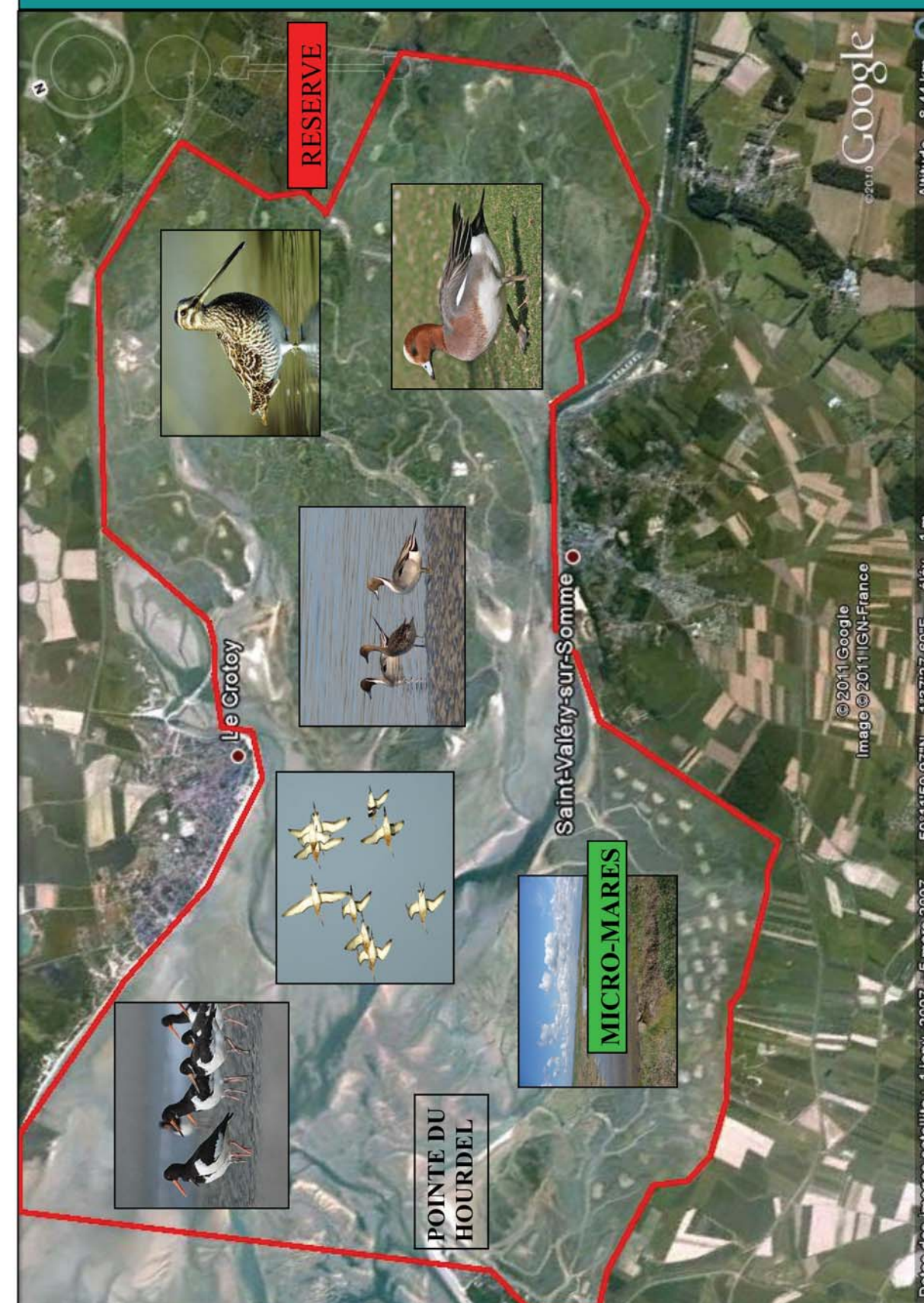
et des petits bras. Avec la création des micro mares, le fauchage du chiendent en fond de baie, votre participation active à la propreté de notre estuaire **vous êtes des acteurs incontournables de la préservation de la biodiversité** en Baie de Somme. En espérant que la nature vous le rendra en prélevant, excusez moi, en tuant quelques oies au mois de février 2013!

Ce sera toujours mieux que de les gazer en Hollande.

Jérôme CRESENT



Les limites de notre territoire



ISNEA Institut Scientifique Nord-Est Atlantique

Certains, qui découvrent cette appellation diront: *quo t'ché qu'ech machin lo!*

D'autres, mieux informés voient en cet institut interrégional à vocation scientifique un levier et un contrepoids aux affirmations de nos détracteurs qui faittaujourd'hui tant défaut à la communauté cynégétique.

L'objet de cette nouvelle structure est d'améliorer les connaissances et la gestion des espèces chassables et de mettre en place des modes de gestion durable des habitats et de la faune sauvage.

Les premiers travaux consisteront à contribuer à l'inventaire des milieux et des habitats des espèces animales (migratrices et sédentaires) et végétales.

La réalisation d'études scientifiques sera le fer de lance et la première mission de cette organisation créée et financée par les Fédérations Départementales des Chasseurs et les associations cynégétiques qui portent un intérêt tout particulier à cette démarche.



Willy Schraen (président de la Fédération des Chasseurs du Pas de Calais) occupe la présidence de cet organisme, et a reçu à ce jour l'appui de nombreuses fédérations départementales, dont celle de la Somme, qui ont tout de suite compris l'importance de ces travaux.

Il a été acté récemment une très forte volonté d'avancer rapidement avec des moyens financiers et humains conséquents... et nous ne pouvons que nous en réjouir!

Souhaitons bon vent à ce noble projet et apportons notre pierre à l'édifice pour que cette démarche pertinente soit porteuse d'avenir pour la pérennité de notre passion.

Il est parfois bon de gueuler...

Mais il est surtout impératif de se retrousser les manches à bon escient et de contribuer à faire avancer la charrue dans le bon sens!

Bon vent à l'ISNEA et à l'espoir qu'il suscite.

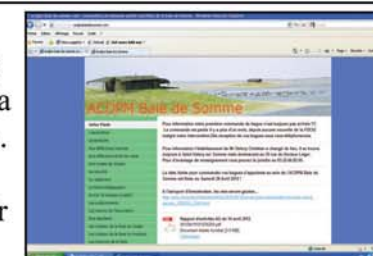


Dominique SALESSE

L'A.C.D.P.M BAIE DE SOMME SUR LE NET

Vous pouvez dès aujourd'hui consulter le site internet de l'A.C.D.P.M Baie de Somme! Sur ce site vous trouverez : des infos en temps réel, divers documents sur l'association, la hutte pédagogique, ainsi que de nombreuses autres rubriques.

Vous pouvez également nous envoyer vos photographies de chasse ou paysage de la Baie de Somme; après avoir vérifié leur neutralité, nous les publierons sans réserve.



De même vous pouvez nous rejoindre sur facebook (réseau social) afin de connaître les actualités de notre association, pouvoir discuter avec d'autres sauvagins, échanger des informations, etc...

facebook

Après avoir consulté ces différents sites, vos remarques ou conseils seront les bienvenus pour étoffer et améliorer les contenus.

Notre présence sur le net est importante, ainsi nous pouvons relayer les informations plus rapidement. Des milliers de chasseurs au gibier d'eau sont informés en un simple clic...

Site A.C.D.P.M : www.acdpmbaiedesomme.com

E-mail : acdpm.baiedesomme@orange.fr

Facebook : Acdpm Baie de Somme

Monde associatif.... et formation !

Exceptionnellement l'A.C.D.P.M Baie de Somme a permis à deux jeunes passionnés de chasse de suivre un stage de formation durant quelques jours dans le cadre de leurs études à vocation environnementale.

Ils se sont rapidement intégrés au sein de l'équipe et ont pu découvrir tous les rouages de l'association.

Secrétariat, surveillance des travaux, dossiers techniques, hutte pédagogique, conception du siffleur, randonnées... rien n'a désormais plus de secret pour eux !

Gageons qu'ils garderont un excellent souvenir de notre accueil et qu'ils sauront mettre à profit l'expérience acquise au long de ce séjour au sein de l'ACDPM Baie de Somme.



Mathieu Delabye
Bac Pro Gestion des milieux
Naturels et de la faune



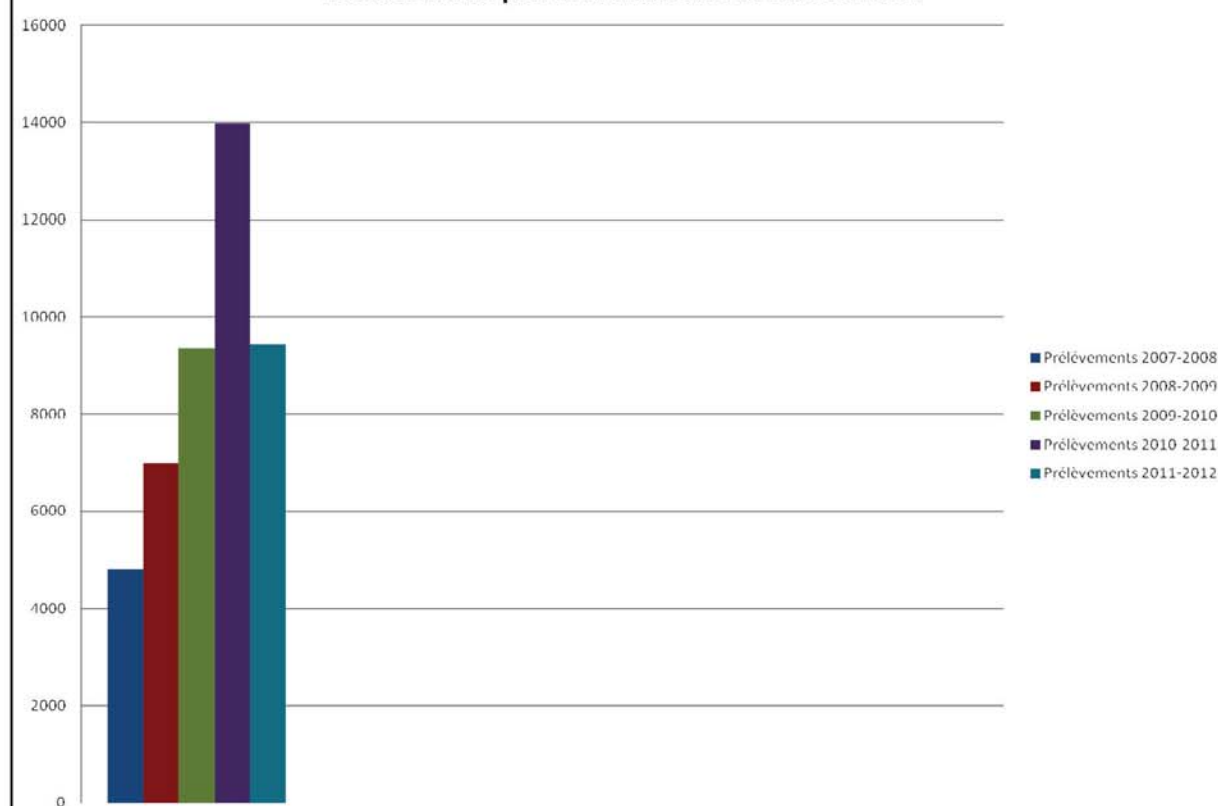
Thomas Carpentier
Bac Pro Seconde Gibier

PRELEVEMENT : Saison 2011/2012

Nombre de huttes : **160**
 Nombre de cahiers rendus : **159**
 Nombre de nuits huttées : **10911**
 Nombre de fusils : **17937**
 Nombre d'anatidés prélevés : **9435**

Espèce / Saison	2010/2011	2011/2012
Siffleur	6922	3088
Sarcelle d'hiver	4157	4243
Souchet	567	630
Pilet	602	578
Colvert	760	409
Chipeau	538	239
Oies	296	178
Sarcelle d'été	55	29
Milouin	44	14
Divers	15	27
Moyenne BP/hutte	87,5	59,35
Moyenne BP/ nuit	1,25	0,86
Moyenne BP/ fusil	0,74	0,53

Evolution des prélèvements entre 2008 et 2012



RANDO-NATURE EN SOMME



Chaque participant aux sorties organisées par RANDO-NATURE contribue à l'aménagement et à la réhabilitation de zones naturelles de la Baie de Somme à raison de 1€.

La communication au cœur des enjeux!

Vivons heureux, vivons cachés!

Ce vieil adage n'a plus sa place dans notre société où l'information et la communication sont au cœur des enjeux stratégiques.

Vous êtes tous convaincus que la politique de la chaise vide est une grave erreur d'appréciation et qu'il est suicidaire de la pratiquer!



Depuis bientôt 20 ans Rando-Nature en Somme permet à la chasse d'être expliquée de manière très objective. La randonnée pédestre est certainement un excellent moyen d'y parvenir en toute convivialité et sans se ruiner... bien au contraire!

90% des touristes que nous accueillons ne sont pas hostiles à la chasse que nous pratiquons, mais ils n'en connaissent pas ou peu les rouages, les contraintes, les traditions et les actions en faveur de l'environnement que nous menons au quotidien!

Et bien croyez moi, après quelques heures passées compagnie de nos guides, ils ont un regard et une analyse bienveillantes à notre égard... et nous envient!

Guillaume BELLEMBERT, animateur permanent et Thomas TELLIER, animateur contractuel, brillamment épaulés par nos 15 guides nature vacataires ou bénévoles n'ont cessé de mettre en valeur l'ensemble des richesses naturelles, culturelles, historiques, traditionnelles et cynégétiques de notre petit joyau: la Baie de Somme!

Malgré des migrations touristiques frileuses engendrées par une météo chaotique, la saison 2011 a été plus qu'honorable: 284 groupes d'adultes et 115 classes d'élèves ont été accueillis, regroupant un total de 9912 participants!

Certains se posent la question légitime du devenir du Baliseur SOMME II:

Après trois années de dur labeur et faute d'aide et de soutien, j'ai jugé opportun et en parfait accord avec le Conseil d'administration de Rando-Nature de ne pas reconduire au-delà de trois ans la convention d'exploitation qui nous liait au Conseil Général.

Cette activité captivante mais ô combien envahissante aurait à terme porté préjudice aux intérêts de Rando-Nature et de l'ACDPM... sans compter que votre humble président et serviteur ne concevait plus de mettre sa famille entre parenthèses et sa hutte... en jachère!

L'association Rando-Nature n'a pas à rougir de son bilan, car partie de zéro en 2009, près de 5000 personnes embarquaient chaque année à bord du prestigieux « tonnier » de la Baie de Somme. Bon vent au SOMME II et au Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard qui voguent désormais de concert.

Dominique SALESSE Président

L'ami René nous a quittés le 11 septembre 2011 à la veille des grands passages !!

Il nous laissera un souvenir inoubliable car c'était la « Mascotte » de la Baie Nord avec sa petite Fiat noire et on était heureux de le rencontrer sur la digue pour avoir les dernières nouvelles des migrations, des tableaux de chasse à la hutte.

Avec sa voix grave et sure, sa moustache et sa casquette de marin, il aimait partager ses souvenirs et il faisait partie des « grands hutteurs » malgré sa petite taille.



Il nous enseignait ses connaissances de la Baie, la pratique des anciens et ne portait aucun jugement sur autrui car il était respectueux, même si on se tapait la bredouille lors d'une nuit de hutte de folie, tout en nous apportant des petits conseils !

Il analysait la météo, la lune, les marées et a su surmonter des événements tragiques comme ceux survenus pendant la tempête de décembre 1981.

Merci pour tout René et que ton esprit veille sur tous les hutteurs de la Baie de Somme.

Hervé Bernard

LES DEPOSITAIRES DE LICENCES

Les dépositaires de licences de chasse de la Baie de Somme sont à votre service pour retirer les cartes de Baie. Ils sont bénévoles et vous accueillent sans contrepartie pour que vous puissiez vivre votre passion!!!

Tous les règlements seront obligatoirement effectués par chèque ou espèces. Et puis quand le commerçant **bénévole** vous délivre la licence, un sourire, un tiot apéro, ou l'achat d'une boîte de cartouches lui ferait bien plaisir.

Abbeville :

Armurerie Griffon David
Armurerie Quillent Fabien
Armurerie Pillon Philippe

Saint Valéry Sur Somme :

Armurerie Delory Christian

Le Crotoy :

L'Auberge de la marine

Pendé :

Café au Chti' Cœur

Lanchères :

Café du Nord

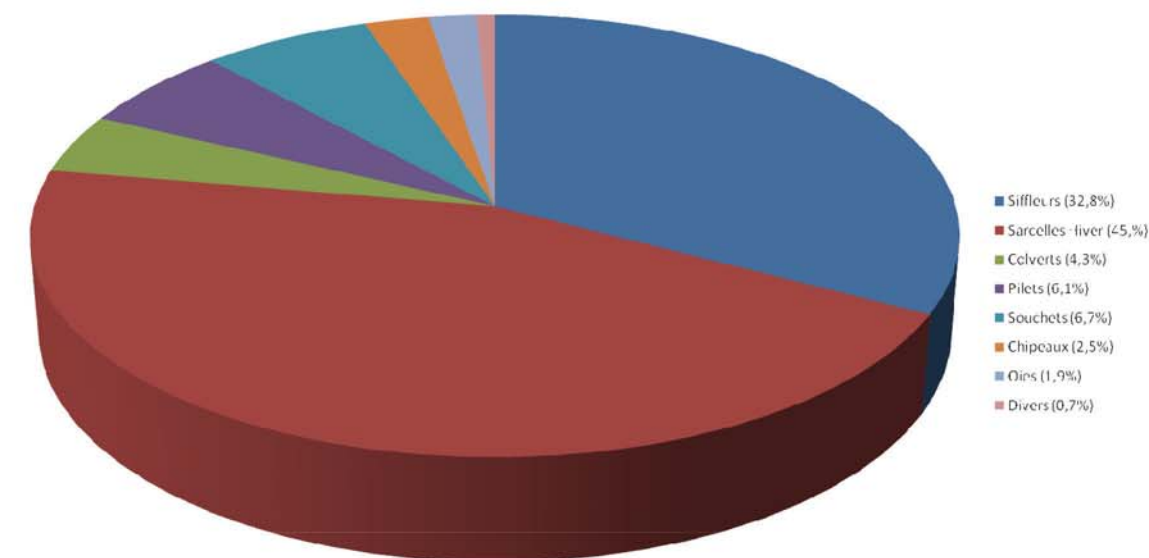
Friville-Escarbotin :

Armurerie Delory Claude

Ponthoile :

Café Marchand Jacques

Proportion des prélèvements par types d'anatidés pour la saison 2011-2012



Comparaison entre les saisons 2010-2011 et 2011-2012 :

- ⇒ 368 nuits en moins
- ⇒ 760 fusils en moins
- ⇒ 4557 gibiers prélevés en moins
- ⇒ 118 oies en moins
- ⇒ Une moyenne de gibier par hutte qui baisse de 28,15 bêtes
- ⇒ Une moyenne de gibier par nuit de hutte qui baisse de 0,39
- ⇒ Une moyenne de gibier par fusil qui baisse de 0,21

Comparaison par prélèvement d'espèces :

Moins	Plus
3834 Siffleurs	
351 Colverts	
299 Chipeaux	
24 Pilets	
118 Oies	
70 Canards Divers	

Olivier Bouchard
Olivier Buffet

LES CHARMES DU KANGOUROU

Il est 20 heures, nous sommes en Décembre.

Depuis quelques temps, nous ne voyons rien! Pas une plume! Les vents sont obstinément au « *soroit* »! La Baie est vide....

Comme d'habitude et avant d'aller me « *pieuter* » je sors de chez moi: tiens, temps tout clair !

Pour une fois, je constate un vent moyen de « *noroit* »... Ma décision est vite prise, je décolle... et si *ch'coup* était pour ce soir! Intuition ou simple envie ?

Je téléphone de suite à mon copain *Seb*: « allo *Seb*, vent de *noroit*, tu viens avec moi du Nord tenter le diable ??? »

Mon *Seb* n'est pas chaud... mais après plusieurs minutes d'hésitation... nous partons à la découverte de l'inconnu !

Nous arrivons à destination, je dis à mon ami: « sors les canes du sac, moi je vais attacher les gibiers ». L'opération est promptement menée, mais manque de chance, mon mâle de sarcelle surnommé *la machine*, se « *débine* » à vitesse grand V... l'épingle s'est cassée!

« *Seb*, mon mâle de sarcelle s'est sauvé, prends la lampe ».

« Il remonte à douve » me crie t-il... et par miracle nous le récupérons; mais à quel prix! Emporté par son élan l'ami *Seb* tombe magistralement dans la mare... mais en gardant précieusement entre ses mains la *machine* à faire poser, un véritable héros ce *Seb*...

Enfin dans la hutte et au sec, il arbore, force oblige, son magnifique slip blanc!

La poisse nous pourchasse, de plus la Baie est silencieuse, pas un coup de tube, pas *ène breuille*... le néant absolu.

Vers 23h30, suite à nos multiples péripéties nous nous allongeons. Quelques minutes plus tard mes canes forcent, accrochent, appuient, quelque chose tourne, la *machine* se met en route, elle double, elle triple, elle quadruple... un *récriage* d'enfer, mais je reste stoïque!

Seb se lève, ses jumelles en main il s'exclame : « *Oliv, saque té, ronfleux... 5 par devant !* »

Ni une ni deux, je me redresse comme une fusée. En effet, 5 *tiots oignes* barbotent tranquillement face à nous ... Quand soudain à ma grande surprise, une vingtaine de *wignous* nagent sur le coté droit de la mare à une quinzaine de mètres de la hutte.

« *Seb*, *Seb*, i'no couaire ène vingtaine de t'cheu *su t'droite*... r'bé zé ».

« *Vin'diu qué mont* ». « *Ech prin ché chonc par ed'vint, é pi ti tu tapes din l'grappe* » me dit il.

Aussitôt dit, aussitôt fait: « alors tu les as ? non pas encore, le 5ème arrive... encore quelques secondes *min bi* ... c'est bon j'ai la *boule*, compte... un....deux....*vraoum!* Tu en as de resté ? Oui, il y a du monde sur le dos... ». En ramassant, je vois un oiseau désailé, je cours après dans la mare et... *bing* m'a jambe tape sur le piquet de chaîne... et *plouf*: v'lo *Oliv* qui *tché din l'mouair*... une fois rentré dans la hutte nous voilà tous deux en petite tenue au grand dam de mon chien qui nous voit pour la première fois dans notre plus simple appareil... tout comme lui...à poil! Quelle galère.

Mais que notre joie est grande d'avoir vécu cet instant magique.

Sur les dix *oignes* ramassés, nous comptons 9 femelles et 1 mâle. Pourquoi une telle proportion ?

Ceci est-il dû au hasard ? Ou ces petites femelles sont-elles tombées sous le charme sulfureux de mon ami *Seb*, qui était en slip *kangourou* au moment de la pose ???

Cette interrogation ne sera, comme la précédente, certainement jamais élucidée...

Les charmes de l'ami *Seb* ne feront pas d'autres victimes durant la nuit... mais nous gardons un souvenir impérissable de cette belle aventure...et portons un *kangourou* chaque fois que les vents passent au *noroit*!

LA BAIE EN IMAGE

